

# L'Abeille.

8me Année.

“ Je suis chose légère et vais de fleur en fleur. ”

8me Année

VOL. VIII.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 6 DECEMBRE 1859.

No. 11.

## Correspondance.

### NOTES HISTORIQUES

SUR LA  
BAIE SAINT PAUL.

(Suite.)

On voulut ensuite en faire autant à Grenon, mais cet homme était d'une force herculéenne et prodigieuse, de sorte que jamais on ne put lui faire courber le jarret et s'asseoir sur la planche fatale. Le Capitaine Gorham, voulant sans doute conserver la vie à un homme aussi extraordinaire, lui fit lier les mains derrière le dos et l'amena au Sault Montmorency. Là, un matelot robuste prenait plaisir à donner de temps en temps des petits soufflets sur le nez de Grenon que cette insulte faisait pleurer de colère. Enfin, ne pouvant plus y tenir, il conjura le Capitaine de lui délier les mains et de lui donner la chance contre cet insolent matelot ; ce qui lui fut accordé. Nonobstant cela, le matelot voulut continuer son amusement, mais bien mal lui en prit, car du revers de la main seulement, Grenon l'étendit sur le plancher où il expira au bout de quelques minutes. Gorham, plein d'admiration et comme stupéfait, le fit conduire à terre sans lui faire aucun mal. On cite de ce Grenon bien d'autres faits presque incroyables et sa réputation était telle qu'aujourd'hui encore on dit en proverbe “ fort comme Grenon. ”

Le 26 Août de l'année suivante, 1760, Mr. Chaumont maria le Sieur Jean Néron, notaire, fils de Michel Néron de St. Colombe, diocèse de Bordeaux, et le premier de ce nom à la Baie St. Paul. C'est aussi le premier notaire qui se soit établi dans la paroisse.

Sur les dernières années de sa vie, Mr. Chaumont s'était persuadé qu'il était noble, quoiqu'il soit assez certain qu'il n'eut jamais aucun titre au blason. Aussi, malgré la difficulté qu'il avait d'écrire à cet âge avancé, il ne signait jamais sans écrire tout au long *Louis Chaumont de la Joannière*. C'était un petit tribut payé aux misères du temps ; mais il ne faudrait pas conclure que l'esprit de ce brave et bon curé, dont la mémoire se conserve honorée dans la paroisse, fût infatué des ridicules

prétentions de la noblesse française, non, bien au contraire, car il était rempli d'une véritable humilité. La modeste habitation qu'il occupait en arrière de la salle publique actuelle (d'où vient à cette dernière le nom de *presbytère des habitants* qu'elle porte) et la vie vraiment pauvre qu'il menait, en sont la preuve. Il en donna encore une autre lorsqu'il mourut, car il voulut être enterré dans le cimetière des pauvres à l'Hopital Général de Québec où il mourut le 6 Novembre 1771. Il avait quitté la paroisse au commencement d'octobre 1771, et les habitants de la Baie se reprochèrent longtemps de ne pas avoir pris les moyens de garder et de faire vivre au milieu d'eux un curé qui n'avait vécu que pour leur bonheur, car une autre vertu de Mr. Chaumont était sa charité qui n'avait pas de bornes : il donnait tout et vivait en partie du travail de ses mains.

La grande disette de prêtres qu'il y avait alors dans le pays ne permit point à Monseigneur Briand de remplacer Mr. Chaumont aussitôt après son départ, et la paroisse fut desservie par voie de mission par Mr. Jean Jacques Berthiaume, curé de l'Île-aux-Coudres, qui, comme on l'a vu plus haut, exhuma les corps du premier cimetière pour les transporter dans le cimetière actuel.

Mr. Jean Antoine Aide Créquy, ordonné prêtre le 24 octobre 1773, fut aussitôt nommé curé de cette paroisse où il arriva au commencement de novembre. C'était un homme d'une faible santé et l'application qu'il donnait à la peinture contribua encore à l'affaiblir. Ce n'était pas un Raphaël, mais cependant on voit qu'il avait du goût et de l'aptitude pour cet art. Le tableau de St. Louis de l'Île-aux-Coudres et, je crois aussi, les tableaux des trois autels de St. Joachimsont de lui.

La santé de Mr. Créquy diminuant de jour en jour, il fut obligé de quitter la cure au mois de juin 1780, et le soin de la paroisse resta encore un curé de l'Île-aux-Coudres qui était alors M. Compain [a] jus-

[a] Ce fut M. Compain qui enterra le Père Labrosse dans la chapelle de Tadoussac le 12 avril 1782, mais l'auteur d'une notice sur le Saguenay s'est trompé lorsqu'il a dit que M. Compain était alors curé de la Baie St. Paul. — Voir le Dictionnaire de M. Bibeau, article Compain.

qu'à l'arrivée de M. Gagnon en octobre suivant. M. Créquy mourut à Québec le 16 décembre 1780, à l'âge de 31 ans et 8 mois seulement, et fut enterré dans la chapelle Ste. Famille de la Cathédrale.

Le successeur de M. Créquy fut donc M. Pierre Prisque Amable Gagnon que tous les habitants actuels de la paroisse ont bien connu et dont ils ne parlaient jamais sans ajouter un mot pour faire comprendre combien sa vie leur a paru extraordinaire. Une note écrite de sa main et trouvée dans un de ses livres, après sa mort, donne les détails suivants : “ Messire Prisque Amable Gagnon, né le 5 décembre 1751, pris la soutane le 31 mai 1778, — reçu les quatre moindres le 6 août 1778 — le 27 décembre 1778 ai pris le sous-diaconat — le 29 mai ai reçu le diaconat, le 23 septembre 1780, âgé de 28 ans, 9 mois et 18 jours, qui était un dimanche, j'ai été ordonné prêtre après la messe à l'Hopital-Général. Entré curé de la Baie St. Paul et 1780 le 6 octobre, laissé la cure le 28 août 1788. ”

C'était un homme d'une rigidité de caractère peu ordinaire, de mœurs très-sévères, abondant dans son propre sens, ne pouvant se plier à la volonté d'un autre et malheureusement tombant souvent dans des travers auxquels il tenait par conviction comme aux meilleures pensées qu'il pouvait avoir. Aussi mérita-t-il une interdiction qui lui fut signifiée dans le mois d'août de l'année 1788 et qu'il regarda toute sa vie comme injuste. Il laissa donc le soin de la cure et se retira dans une maison, aujourd'hui la propriété de M. Magloire Bouchard, qu'il avait fait bâtir sur une jolie élévation non loin de l'église où il vécut en véritable ermite jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pendant près de cinquante-huit années!

J'ai visité moi-même cette maison avant qu'on l'eût réparée et telle qu'elle était lorsqu'il y demeurait. Rien de plus triste, et il paraît que l'ameublement y répondait bien. Un plafond noir et par la fumée, un plancher sur lequel il débitait lui-même son bois quelquefois, des cloisons qu'il avait recouvertes de coups de pinceaux, comme s'il eut voulu y peindre des oiseaux. . . . quelques méchantes chaises, une table sur laquelle plusieurs